

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **9 mars 2010 à 20h**, sous la présidence de monsieur Guy Guénette, pro-maire.

Étaient présents les conseillers: M. Paul Cozens
Mme Élise Dufresne
M. Alexandre Zalac
M. Mario Cardinal.

M. Mario Santini, conseiller, avait motivé son absence.

Mme Lise Couët, directrice générale et secrétaire-trésorière, était présente.

40-03-10

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, secondé par M. Paul Cozens et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et après y avoir ajouté les points suivants :

- a) Demande CSUR la télé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

41-03-10

Adoption du procès-verbal du 9 février 2010

Il est proposé par M. Paul Cozens, secondé par M. Alexandre Zalac et résolu que le procès-verbal de la séance du 9 février 2010 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dépôt des états financiers et rapport du vérificateur pour l'année 2009

Mme Jocelyne Poirier, comptable agréé de la firme Goudreau Poirier, présente et dépose aux membres du conseil les états financiers ainsi que le rapport du vérificateur pour l'année 2009.

Correspondance

Lecture est faite de la correspondance, notamment celle ayant trait à :

Ministre délégué aux Transports (18 février 2010)

Re : Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (2 février 2010)

Re : Changement de nom de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur en enlevant le mot « paroisse ».

MRC Vaudreuil-Soulanges (5 mars 2010)

Re : Convocation à une soirée d'information présentant la mise à jour en gestion des matières résiduelles.

Les conseillers Paul Cozens, Élies Dufresne, Alexandre Zalac, Mario Cardinal ainsi que M. Jean Lalonde, Lise Couët et Colette Moreau ont exprimés leur intention d'y être présents.

42-03-10
École secondaire Soulanges (10 février 2010)
Re : Gala méritas 2010-03-09

Sur une proposition de Mme Élise Dufresne, secondé par M. Paul Cozens, il est résolu d'accorder un don de 50 \$ dans le cadre du « Gala Méritas 2010 » organisé par l'école secondaire Soulanges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

43-03-10
Comptes à payer

Il est proposé par M. Mario Cardinal, secondé par M. Paul Cozens et résolu d'accepter la liste des comptes à payer dont les numéros de chèques sont les suivants :

Chèques nos C 1000051 à C100065
Paiement Accès D (I) et chèques manuels (M) 000229 à 000243
Chèques de salaires nos P1000021 à P1000034

Total **\$ 59 857,68**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

44-03-10
Sondage sur la qualité de vie et les besoins de la population de Très-Saint-Rédempteur

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la municipalité pour la mise en œuvre d'un plan de développement des collectivités viables;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre du plan d'action, il est primordial pour la municipalité de connaître davantage l'opinion de sa population par rapport à sa qualité de vie et ses besoins;

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte à la municipalité par la Coop CSUR, dans le cadre du laboratoire rural et par le biais du CLD de Vaudreuil-Soulanges, du prêt des services d'une stagiaire, étudiante de l'Université de Toulouse (maîtrise en aménagement du territoire) qui pourrait effectuer ce travail;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne dispose pas à même son budget et ses ressources humaines, des moyens nécessaires pour la réalisation d'un tel sondage, lequel peu valoir jusqu'à 50 000 \$ sur le marché;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alexandre Zalac,
SECONDÉ PAR M. Mario Cardinal et résolu

- QUE la municipalité profite de l'occasion qui lui est offerte et conséquemment, mandate la Coop CSUR, dans le cadre de son laboratoire rural, pour la réalisation de ce sondage auprès de la population, avec la collaboration de la Corporation des loisirs de Très-Saint-Rédempteur;
- QUE la municipalité accepte que le sondage (porte à porte) et compilation des données recueillies soient effectués par M. Jean-Luc Henry, chargé du projet du laboratoire rural ainsi que Mme Émilie Escafit, étudiante, parrainée par le CLD de Vaudreuil-Soulanges;
- Que Mme Élise Dufresne, conseillère, soit nommée représentante du conseil municipal afin de soutenir le comité responsable;
- Qu'un feuillet annonçant cette opération qui s'effectuera durant les mois de mars et avril, soit distribué à toutes les résidences de la municipalité dans les meilleurs délais possibles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

45-03-10

Mandat armoiries - Société d'histoire de la Presqu'île

CONSIDÉRANT l'offre du Centre d'histoire La Presqu'île – Archives régionales de Vaudreuil-Soulanges en date du 3 février 2010;
CONSIDÉRANT que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur désire créer ses armoiries;

Il est proposé par Mme Élise Dufresne,
secondé par M. Mario Cardinal et résolu

QUE la municipalité mandate le Centre d'histoire La Presqu'île pour la réalisation des armoiries de la municipalité, incluant la recherche historique, la conception graphique, le blasonnement héraldique pour un coût de trois cent soixante quinze dollars (375 \$).

QU'un premier projet d'armoiries soit présenté à l'automne 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

46-03-10

Conservation des archives permanentes

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les archives, la municipalité a l'obligation de conserver ses archives permanentes dans un lieu sûr et à l'épreuve du feu et de l'humidité;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne possède pas de local approprié pour satisfaire les exigences de ladite loi;

Il est proposé par M. Paul Cozens,
Secondé par Mme Élise Dufresne et résolu

QUE la municipalité entreprenne des démarches auprès du Centre d'histoire La Presqu'île pour inventorier et de créer une liste des documents d'archives en vue de les entreposés d'une façon sécuritaire.

QUE pour établir un inventaire, elle retienne les services de Mme Renée Dumais, archiviste, pour un montant d'honoraire équivalent à 16 heures de travail à 16 \$ l'heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

47-03-10

Invitation forum sur l'avenir des églises

Les membres du conseil prennent connaissance du dépliant concernant le séminaire portant sur « Nos églises : un patrimoine culturel à vocation communautaire ».

Il est alors proposé par M. Paul Cozens,
secondé par M. Alexandre Zalac et résolu

QUE les frais d'inscription de 10 \$ par personne ainsi que les frais de déplacements des membres du conseil ou du personnel qui assisteront à cet événement soient assumés par la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rapport de l'inspecteur

M. Michel Sauvé, inspecteur municipal, présente aux membres du conseil son rapport concernant le mois de février 2010.

48-03-10

Projet d'aménagement du sentier de randonnée « Le ravage »

Monsieur Michel Sauvé présente aux membres du conseil le plan directeur du projet d'aménagement du sentier de randonnée « Le ravage ».

Il est alors proposé par M. Mario Cardinal,
Secondé par M. Alexandre Zalac et résolu

QUE la municipalité accepte le plan directeur du projet de sentier émis par la firme Sotar, daté du mois de janvier 2010, dont copie sera remise au responsable du Pacte rural à la fin des travaux avec le rapport final des travaux;

QU'une copie soit également envoyée aux deux (2) municipalités limitrophes soit les municipalités de Sainte-Marthe et de Rigaud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

49-03-10

Soumission lignage

Suite à la recommandation de M. Michel Sauvé, il est proposé par M. Mario Cardinal, secondé par M. Paul Cozens et résolu que la municipalité retienne les services de la compagnie Multi-Ligne pour effectuer le lignage des routes suivantes : Chemin du Ruban, Montée Primeau et Chemin Saint-Henri pour un montant de 1 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

50-03-10

Congrès ADMQ

Il est proposé par M. Paul Cozens, secondé par M. Mario Cardinal et résolu que la directrice générale soit autorisée à assister au congrès de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 19, 20 et 21 mai 2010;

QUE la municipalité défraie ou rembourse les frais d'inscription et autres frais inhérents sous présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

51-03-10

Organisation Fête des bénévoles

CONSIDÉRANT que la municipalité désire remercier ses bénévoles dans le cadre de la semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 18 au 24 avril 2010;

Il est proposé par M. Alexandre Zalac,
Secondé par M. Paul Cozens et résolu

QUE la municipalité organise une soirée de reconnaissance pour le travail de ses bénévoles le samedi le 24 avril 2010;

QUE Mme Élise Dufresne, conseillère, soit nommée responsable de l'organisation de cette soirée;

QU'un montant de 3 000 \$ tel que prévu au budget soit réservé à activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Projet de plantation d'arbres – subvention à l'action bénévole

Ce point est remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

52-03-10

Contrat de service M. François Leclerc

Il est proposé par M. Mario Cardinal, secondé par Mme Élise Dufresne et résolu que la municipalité accepte d'augmenter le tarif horaire de M. François Leclerc pour l'exécution de travaux de voirie, c'est à dire 40 \$ l'heure au lieu de 35 \$, main d'œuvre et machineries comprises.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CSUR la Télé – André Desrochers (25 février 2010)

Re : Télé communautaire autonome de Vaudreuil-Soulanges
Lettre envoyée à M. André Lemay, Directeur adjointe Programmation, Vidéotron

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation et de l'ordre du jour de la première assemblée générale de la « CSUR la télé » qui se tiendra le 14 mars 2010, à 19 h au centre communautaire de Très-Saint-Rédempteur et qu'à cette fin et tel qu'exprimé dans sa résolution d'appui du 16-01-10, elle autorise l'utilisation gratuite de la salle communautaire.

La séance est levée à 22h20.

Guy Guénette, pro-maire

Lise Couët, directrice générale et,
secrétaire-trésorière

